



**ARRETE N° 2025\_0510**

**ARRETE DE VOIRIE TRAVAUX RUE JODON**

- Nous, Denise SERRANO, Maire de VILLEMANDEUR,
- Vu le Code Général de la Fonction Publique n° L2213-1 à L2213-6 ;
- Vu le Code Général des Propriétés des Personnes Publiques ;
- Vu le Code de la Voirie Routière et notamment son article L113-2 ;
- Vu le Code de la Route et notamment ses articles L411-1 et L411-2, R411-25 ;
- Vu le décret n°58-1217 du 15 décembre 1958 modifié par décrets n°69-150 du 05 février 1969 et n° 86-475 du 14 mars 1986 relatif à la police, à la circulation ;
- Vu l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 modifié, relatif à la signalisation des routes et autoroutes ;
- Vu les travaux de renouvellement de branchement eau, à réaliser par l'entreprise SUEZ EAU FRANCE, domiciliée 213 rue du Christ 45200 Amilly, représentée par Monsieur Mathieu LOISEL, dans la rue Jodon ;
- Considérant qu'il importe d'assurer la sécurité des travailleurs présents sur le chantier ;
- Considérant que ces travaux vont apporter des perturbations dans le trafic routier et qu'il importe de réglementer la circulation et le stationnement afin de prévenir tout danger ;

**ARRETONS**

**Article 1 :** A compter du 03 septembre 2025, et jusqu'au 03 octobre 2025, le stationnement sera interdit et la vitesse limitée à 30km/h, au 9 rue Jodon.

**Article 2 :** Les droits des riverains demeurent réservés en ce qui concerne l'accès à leur propriété.

**Article 3 :** L'interdiction mentionnée à l'article 1 ne s'applique pas aux véhicules de la Gendarmerie, de la Police Nationale et du Service des Secours et de Lutte contre l'Incendie.

**Article 4 :** L'entreprise SUEZ EAU FRANCE est chargée de mettre en place la signalisation nécessaire.

**Article 5 :** Mme le Maire de VILLEMANDEUR, Mme la Commissaire de Police de MONTARGIS, M. le Commandant de la Compagnie de Gendarmerie de MONTARGIS, Monsieur le Directeur de l'entreprise SUEZ EAU FRANCE, sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

**Article 6 :** Ampliation du présent arrêté sera adressée à Mme la Commissaire de Police de MONTARGIS, M. le Commandant de la Compagnie de Gendarmerie de MONTARGIS, M. le Commandant du Centre de Secours et de Lutte contre l'Incendie de MONTARGIS-VILLEMANDEUR, M. le Responsable de la Police Municipale de VILLEMANDEUR, M. le Président du SMIRTOM, M. le Président de l'AME, M. le Directeur de KEOLIS MONTARGIS, Transports ULYS, Transports DARBIER, Transports TRANSDEV de GIEN, M. le Directeur de l'entreprise SUEZ EAU FRANCE, M. le Directeur des Services Techniques Municipaux de VILLEMANDEUR.

Fait à VILLEMANDEUR, le 24/07/2025



Date d'affichage : 24/07/2025





# Demande d'arrêté de police de circulation

Code de la route L411-1 à L411-7  
Code général des collectivités territoriales L2213-1 à L2213-6.1



## Gestionnaires des réseaux routiers

**Le demandeur** Particulier  Service public  Maître d'oeuvre ou conducteur d'opération  Entreprise

Dénomination : SUEZ Eau France

Adresse : Centre-Val de Loire 213 rue du Christ BP 220

Code postal : 45200 Localité : AMILLY Pays : France

Nom contact : CVDL-R-MONTARGIS Prénom contact : \_\_\_\_\_

Téléphone : 244212201 Indicateur pays : +33

Fax : \_\_\_\_\_ Indicateur pays : \_\_\_\_\_

Courriel : 2530048897.253001DAC02.02@captidec.fr

Si le bénéficiaire est différent du demandeur

Dénomination : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Localité : \_\_\_\_\_ Pays : \_\_\_\_\_

Nom contact : \_\_\_\_\_ Prénom contact : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Indicateur pays : \_\_\_\_\_

Fax : \_\_\_\_\_ Indicateur pays : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

### Localisation du site concerné par la demande

Voie concernée : Autoroute n° \_\_\_\_\_ Route nationale n° \_\_\_\_\_ Route départementale n° \_\_\_\_\_ Voie communale n° \_\_\_\_\_

Hors agglomération  En agglomération

Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : \_\_\_\_\_ Point de Repère (PR) routier de fin d'application : \_\_\_\_\_

Adresse Numéro : 9 Nom de la voie : RUE JODON

Code postal : 45700 Localité : VILLEMANDEUR

### Nature et date des travaux

Permission de voirie antérieure : Oui  Non  Si oui indiquer la référence : \_\_\_\_\_

Description des travaux : Renouvellement branchement eau

Date prévue de début des travaux : 03/09/2025 Durée des travaux (en jours calendaires) : 30

### Réglementation souhaitée

Durée de la réglementation (en jours calendaires) 30 Date de début de réglementation 03/09/2025

Restriction sur section courante  Restriction sur bretelles

Sens de circulation concerné : Deux sens de circulation  Sens des Points de Repères (PR) croissants

Sens des Points de Repères (PR) décroissants  Fermeture à la circulation

Basculement de circulation sur chaussée opposée

Circulation alternée : Par feux tricolores  Manuellement

Restriction de chaussée : \_\_\_\_\_

Neutralisation de la bande d'arrêt d'urgence (BAU)  Empiètement sur chaussée  Largeur de voie maintenue \_\_\_\_\_

Suppression de voie  Nombre de voie(s) supprimée(s) \_\_\_\_\_

SUEZ Eau France

TSA 54050  
26 avenue de l'île Saint Martin



92894 NANTERRE CEDEX 9  
France

Tel : 2530048897.253001DAC02.02@captidec.fr  
Fax :

Réf. Protys : 2530048897.253001DAC02

N° affaire : 61-4358935

VILLEMANDEUR DAC  
45700 VILLEMANDEUR  
France

Courriel : [urbanisme@mairie-villemandeur.fr](mailto:urbanisme@mairie-villemandeur.fr)

Tel : +33238071688

Fax :

Objet : Demande d'Arrêté de police de circulation (Cerfa n°14024\*01)

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de nos prochains travaux, veuillez trouver jointe à ce courrier une Demande d'Arrêté de police de circulation.

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire et vous remercions par avance de l'attention que vous voudrez bien porter à notre demande.

Important : Merci de notifier dans votre retour la référence Protys.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Fait à : NANTERRE CEDEX 9

Le : 23/07/2025

Signataire : LOISEL Benoit

(Accompagnement\_V5.10\_1.02)

Interdiction de :

<b>Circuler</b>	<b>Stationner</b>	<b>Dépasser</b>
véhicules légers <input type="checkbox"/>	véhicules légers <input checked="" type="checkbox"/>	véhicules légers <input checked="" type="checkbox"/>
poids lourds <input type="checkbox"/>	poids lourds <input checked="" type="checkbox"/>	poids lourds <input checked="" type="checkbox"/>

Vitesse limitée à : 30 km/h

Itinéraire de déviation (à préciser par sens) :

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Autres prescriptions :

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

**La pose, le maintien ou le retrait de la signalisation spécifique au chantier sont effectués par :**

Le demandeur  Une entreprise

Dénomination : SUEZ Eau France

Adresse : Centre-Val de Loire 213 rue du Christ BP 220

Code postal : 45200 Localité : AMILLY Pays : France

Nom contact : CVDL-R-MONTARGIS Prénom contact : \_\_\_\_\_

Téléphone : 244212201 Indicateur pays : +33

Fax : \_\_\_\_\_ Indicateur pays : \_\_\_\_\_

Courriel : visio-gdo-ordo@suez.com

**Pièces jointes à la demande**

Afin de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'arrêté est accompagnée d'un dossier comprenant :

Une notice détaillée avec notamment l'évaluation de la gêne occasionnée aux usagers

Plan de situation 1/10 ou 1/20 000<sup>ème</sup>  Plan des travaux 1/200 ou 1/500<sup>ème</sup>  Schéma de signalisation

Itinéraire de déviation 1/2 000 ou 1/5 000<sup>ème</sup>

J'atteste de l'exactitude des informations fournies  Numéro d'affaire : 61-4358935

Fait à : NANTERRE CEDEX 9 Le : 23/07/2025

Nom : LOISEL Prénom : Benoit Qualité : \_\_\_\_\_

(DAC\_P2\_V5\_v1.02)

# Plan détaillé

Numéro de consultation de la déclaration liée : 2025072300734P



Coordonnées (Lambert 93) du centre de la commune saisie :

678432.8153538939

6765560.8473698795

Coordonnées (GPS) des sommets des polygones :

2,71072577560437 47,99017057729634  
2,71103691185010 47,99008201947984  
2,71058272434777 47,98958178439293  
2,71033953750623 47,98964880177365  
2,71072577560437 47,99017057729634

(PlanDetail\_Protys\_v1.01)